



Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne

RECHERCHE un/une

Chargé(e) de mission Natura 2000 à mi-temps

CONTEXTE

Le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne se situe en Hesbaye, dans le triangle formé par les villes d'Andenne, Hannut et Huy. Il tire son nom des deux rivières qui le traversent, la Burdinale et la Mehaigne et s'étend sur 110 km² à cheval sur 4 communes (Braives, Burdinne, Héron et Wanze).

La vocation du Parc naturel est de développer harmonieusement un territoire donné en préservant et en restaurant le cadre de vie de ses habitants. Les missions des Parcs naturels s'articulent autour de six axes, trois axes thématiques :

- La protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel
- Le paysage et l'aménagement du territoire
- Le développement rural et économique

Et trois axes transversaux :

- L'innovation et l'expérimentation
- Les partenariats et la coopération
- l'accueil, l'éducation et l'information

L'équipe du Parc naturel Burdinale Mehaigne est actuellement composée de 12 personnes dont 7 chargés de missions répartis en trois pôles : nature, aménagement du territoire et agriculture durable. Le Parc naturel souhaite renforcer son pôle nature qui est actuellement composée de trois personnes dont deux en temps partiel.

FONCTION

L'objectif de ce poste est de renforcer le pôle nature du PNBM sur différents projets et notamment de travailler auprès des propriétaires privés en zone Natura 2000, tout particulièrement dans la zone BE33011, pour mettre en œuvre les plans de gestion Natura 2000. Le (la) chargée de mission devra organiser des séances d'information publique et établira le contact avec les propriétaires privés. Il (elle) aura pour rôle de les informer des plans de gestion sur leur propriété, d'évaluer avec eux leur mode de gestion et de les accompagner, s'ils le souhaitent et si cela est nécessaire, pour de nouveaux modes de gestion et/ou des projets de création/amélioration d'habitat. Cette mission se fera en collaboration étroite avec le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

FORMATION ET COMPETENCES REQUISES

- un diplôme probant avec la fonction ou une expérience professionnelle équivalente ;
- une bonne connaissance des habitats Natura 2000 et des espèces inféodées ;
- une bonne maîtrise de l'outil cartographique (Qgis idéalement) ;
- de bonnes capacités de communication écrite (réseaux sociaux, articles, ...) et surtout orale (notamment avec des propriétaires privés) ;
- une bonne capacité à travailler en synergie avec d'autres structures ;
- des bonnes capacités rédactionnelles (rapportage, rédaction de cahier des charges) ;
- idéalement une capacité à suivre des chantiers de gestion voire de restauration d'habitats ;
- un grand intérêt pour la vision et les thématiques développées par le Parc naturel
- une bonne aisance relationnelle, de l'autonomie, le sens de l'initiative, de la créativité et la capacité de travailler en équipe;
- une connaissance du territoire est un plus;

DIVERS

- Prestations occasionnelles en dehors des heures de bureau
- Permis de conduire B indispensable (déplacements fréquents)

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- CDI mi-temps à partir du 1^e février
- Rémunération : barème de la commission paritaire 329.02
- Etre en possession d'un passeport APE sera considéré comme un avantage.

CANDIDATURES

Votre **lettre de motivation** (qui éclairera *explicitement* le Jury de sélection sur les compétences du candidat en lien avec la fonction) et votre **Curriculum Vitae** sont à adresser par courriel **pour le 4/01/2021 au plus tard** à Madame Dominique Delatte : **dominique.delatte@pnbm.be**